



*Commune d'Oron*

## **Extrait des décisions de la Municipalité - no 35**

Séance du 25 septembre 2013 ouverte à 8h. - levée à 11h.

Présidence : M. P. Modoux, Syndic  
Secrétaire : M. J.-D. Graz, Secrétaire municipal  
Municipalité présente : M. P. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, Municipale, MM. F. Isoz, M. Daniel Sonnay, Municipal, T. Menétrey et G. Wist, Municipaux.

---

### **Administration communale - Horaires de fin d'année**

La Municipalité décide de fermer les bureaux de l'administration communale du mardi 24 décembre 2013 à 11h30 au lundi 6 janvier 2014 à 8 h. Une permanence téléphonique sera mise en place pour les urgences.

### **Tir des Municipalités - Tir 2014**

La Municipalité fixe l'édition 2014 du Tir des Municipalités au 6 septembre 2014.

### **Palézieux - ZI de Grivaz - Vente parcelle**

La Municipalité décide de vendre la parcelle RF no 16023 de 3465 m<sup>2</sup> à la zone industrielle du Grivaz à l'Entreprise Demierre et Deschenaux SA.

### **Conseil communal - Séance du 11 novembre 2013 - Ordre du jour**

La Municipalité fixe l'ordre du jour suivant en ce qui la concerne :

- Préavis 22.2013 - Règlement concernant le personnel communal
- Préavis 23.2013 - Règlement communal sur la gestion des déchets
- Préavis 24.2013 - Crédit pour l'implantation de containers de type "Molok"
- Préavis 25.2013 - Crédit pour la mise en place d'un système de pesage des ordures ménagères

### **Plan directeur régional – Résiliation du mandat**

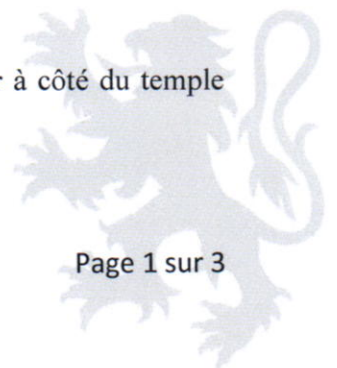
La Municipalité décide de préaviser favorablement sur la demande de la Préfecture qui souhaite mettre un terme avec le Bureau KCAP dans le cadre de l'étude du Plan directeur régional.

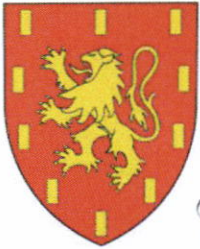
### **Les Thioleyres - Rittener Christophe - Permis d'utiliser - Parcelle RF no 10045**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'utiliser à M. Rittener pour la construction de la nouvelle ferme et la démolition de l'ancienne.

### **Oron-la-Ville - Hôtel-de-Ville - Parcelle RF no 11058**

La Municipalité décide de proposer au propriétaire d'utiliser la place en gravier à côté du temple pour l'installation de chantier.





*Commune d'Oron*

### **Permis de construire – Emoluments**

La Municipalité décide d'étudier la mise en place d'un règlement pour les émoluments sur l'aménagement du territoire et les constructions qui unifierait les diverses dispositions appliquées par les anciennes communes.

### **Police des constructions - Séance d'information**

La Municipalité décide de déléguer MM. Olivier Sonnay, Municipal, et Jean-Jacques Piretti, Responsable technique, à la séance d'information sur le thème "Permis de construire - Quelles sont les responsabilités des autorités municipales ?", le 28 novembre 2013 à Lausanne.

### **Oron-la-Ville - Prologis - Hoirie Jordan - Parcelle RF no 11180**

La Municipalité décide de donner son accord pour le choix des tuiles proposés par Prologis Sàrl sur la parcelle RF no 11180.

### **Règlement du personnel – Projet**

La Municipalité décide d'approuver définitivement le projet de règlement concernant le personnel communal qui sera proposé à l'approbation du Conseil communal lors de la séance du 11 novembre 2013.

### **Palézieux - 3 A Immo - Permis de fouille 15/13**

La Municipalité décide d'accorder le permis de fouille pour le raccordement électrique des immeubles de 3A Immo.

### **Ecoteaux - Moulin du Creux – Citerne**

La Municipalité prend note de l'offre de Total SA pour le remplacement de la citerne, et décide d'adjuger les travaux.

### **La Paternelle - Spectacle des 6,7 et 8 décembre 2013 – Panneaux**

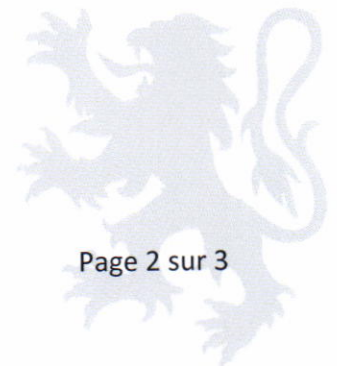
La Municipalité décide d'autoriser La Paternelle à installer des panneaux doubles avec affiches au format mondial pour annoncer le spectacle des 6, 7 et 8 décembre 2013.

### **Plan de classement des arbres – Adjudication**

La Municipalité décide d'adjuger les travaux de l'élaboration du plan de classement des arbres communal au Bureau Favre – Développement et Foresterie Sàrl à Corcelles-Payerne.

### **Ecoteaux – ACV – Limite de parcelles**

La Municipalité décide de modifier la limite de la parcelle RF no 6010 sur la base du tracé du trottoir en construction et de céder env. 7 m<sup>2</sup> aux propriétaires de cette dernière.





*Commune d'Oron*

**Eglise évangélique d'Oron – Conférence**

La Municipalité décide de mettre à disposition des panneaux "manifestation et parking", ainsi que des barrières « Vauban » pour la conférence organisée le 5 octobre 2013 à Oron-la-Ville.

**Conseil d'établissement – Règlement**

Sous réserve de l'acceptation de la convention de l'Etablissement scolaire, la Municipalité décide de préavis favorablement sur le projet de règlement du Conseil d'établissement.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Philippe Modoux

Jean-Daniel Graz

